

Saint-Martin, le 19 janvier 2023

INTERVENTION MARTINE BELDOR

Rencontre des socio-professionnels

Préparation du Contrat Plan de la formation Professionnelle 2023-2028

Monsieur le Préfet,

Mesdames et messieurs les socio-professionnels,

Chers techniciens,

Je suis ravie de vous rencontrer aujourd'hui dans le cadre de nos travaux sur la réalisation du futur contrat plan 2023-2028 de la formation professionnelle de Saint-Martin.

Il s'agit pour la collectivité d'échanger avec vous, puis le 10 février prochain avec les organismes de formation, afin de prendre en compte vos besoins et de connaître les métiers sous tension pour lesquels vous avez du mal à recruter où à trouver la technicité sur le territoire.

Car notre objectif, vous l'avez compris, est d'accompagner notre population sur la voie de la professionnalisation pour qu'elle puisse trouver un emploi en priorité sur le territoire, au sein des entreprises saint-martinoises.

Je veux rappeler ici combien il est important que nous puissions travailler main dans la main, au service de la jeunesse qui cherche à gagner sa vie ici à Saint-Martin et plus largement des demandeurs d'emploi, qui sont encore trop nombreux malgré la reprise économique qui se profile.

Trop de jeunes quittent le système scolaire prématurément, sans diplôme, sans ambition et sans projet, ce qui pose un réel problème d'insertion professionnelle de ces jeunes. A nous institutionnels et socio-professionnels de trouver des solutions et des structures adaptées.

Notre objectif est d'élaborer une stratégie de territoire qui permette à la fois de répondre à vos attentes de chefs d'entreprise et aux besoins des personnes qui sont en recherche d'emploi. La formation professionnelle en est un axe prioritaire.

Je rappelle, qu'en 2022, nous avons investi 1.7 million en faveur des Saint-Martinois souhaitant se former, avec l'aide de l'Etat et du Fonds Social Européen (FSE).

La Collectivité abonde à hauteur d'1 million d'euros par an le financement des stagiaires de la formation professionnelle.

Et enfin, le Conseil exécutif accorde chaque année environ 180 000 euros pour financer l'aide individuelle à la formation et les défraiements inhérents à celle-ci.

En 2023, nous allons renforcer les budgets alloués à ces dispositifs pour donner encore plus d'opportunités de formation à nos administrés.

Nous allons par exemple développer de nouvelles formations dans le domaine du social et en faveur des personnes en situation de handicap.

Pour répondre à ces enjeux, la Collectivité va restructurer sa Direction de l'Emploi, de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle. Nous signerons prochainement une convention avec la Région Guadeloupe pour obtenir une assistance dans ce domaine.

Dans les 6 mois à venir, nous allons également mettre en place le Centre d'Animation, de Ressources de l'Information sur la Formation et l'Observatoire Territorial de l'Emploi et de la Formation, le CARIFOTEF.

Ce dispositif existe déjà dans les autres territoires, il va nous permettre de promouvoir la formation professionnelle auprès de nos publics et de mettre à leur disposition de nouveaux outils, notamment numériques, pour mieux se former.

Vous le constatez, la Collectivité remplit son rôle et assume ses responsabilités en renforçant petit à petit son action.

Un panel de formations techniques, collectives, en alternance, diplômantes, sont proposées chaque année.

Il s'agit aujourd'hui de préparer ensemble le futur Contrat Plan qui doit être une photographie des besoins que vous aurez exprimés et correspondre aux attentes de notre territoire.

Nous travaillons avec nos partenaires, l'Etat, Pôle Emploi, la CCISM, la Mission locale et vous tous ici réunis, pour aboutir à cet objectif.

Je vous remercie chaleureusement pour votre présence et je suis convaincue que cette réunion de travail sera prolifique tant les enjeux sont importants pour l'avenir de Saint-Martin et de sa jeunesse.

2- MOT DE CLOTURE :

- Rappeler combien la place des socio-professionnels est importante dans la réussite de notre jeunesse
- Dire que les pouvoirs publics mettent en place des formations et que le secteur privé doit jouer le jeu et embaucher local pour donner une chance aux jeunes et demandeurs d'emploi en général.
- Remercier les participants et leur dire qu'il est important de garder le contact tout au long de l'année pour avancer ensemble.